

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Bertrand de GUÉBRIANT, Maire de la Commune de Craon, certifie que l’avis d’enquête relatif à l’ouverture de l’enquête publique unique du Plan Local d’Urbanisme (PLU) en cours de révision, de l’élaboration du Plan de Valorisation de l’Architecture et de Patrimoine (PVAP) et de la création des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques, a été publié par voie d’affichage :

- Sur le panneau d’affichage extérieur de la mairie
- À l’entrée de la ville au niveau des axes principaux (route de Laval, route de Château-Gontier, route de Nantes, route de Niaffes et route de Rennes)

Cet avis a été affiché 15 jours au moins avant le début de l’enquête, soit à partir du **11 septembre 2025** et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Cet avis a également été publié :

- Les 4 et 30 septembre dans le Ouest France
- Le 12 septembre et le 3 octobre dans le Haut Anjou

Fait à Craon, le 3 octobre 2025


Le Maire,
Bertrand de GUÉBRIANT

